

Livret d'accueil 2014/2015



Groupe Scolaire « Pierre-Gilles de Gennes »

165 rue Jas des Vaches
13 100 Aix en Provence
04 42 39 20 42
ce.0133951z@ac-aix-marseille.fr



Calendrier 2014-2015

Rentrée	2 septembre 2014
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : vendredi 17 octobre 2014 Reprise des cours : lundi 3 novembre 2014
Vacances de Noël	Fin des cours : vendredi 19 décembre 2014 Reprise des cours : lundi 5 janvier 2015
Vacances d'hiver	Fin des cours : vendredi 20 février 2015 Reprise des cours : lundi 9 mars 2015
Vacances de printemps	Fin des cours : vendredi 24 avril 2015 Reprise des cours : lundi 11 mai 2015
Vacances d'été	Fin des cours : vendredi 3 juillet 2015

Les contacts

Ecole

Tél : 04 42 39 20 42

Mail : ce.0133951z@ac-aix-marseille.fr

Direction des Affaires Scolaires

Tél : 04 42 91 95 61

Mairie annexe d'Aix La Duranne

Tél : 04 42 25 10 90

Mail : laduranne@mairie-aixenprovence.fr

Inspection Académique

IEN (Mme Le Borgne de Kaouël)

Tél : 04 42 27 40 53

Transport Scolaire (Aix en Bus)

Tél : 09 70 80 90 13

Centre Loisirs JP COSTE

Tél : 04 42 39 20 64

Mail : laduranne@cscjeanpaulcoste.com

Direction des Animations Educatives et du personnel des Ecoles

Tél : 04 42 91 90 18

Pour annulation de la cantine : cantine@mairie-aixenprovence.fr
Prévenir le lundi pour le jeudi suivant, le mardi pour le vendredi suivant

L'équipe pédagogique

Equipe pédagogique : 16 enseignants

Le directeur anime l'équipe pédagogique. Il est aussi le responsable administratif de l'école auprès de l'inspection de l'Education nationale. Il travaille en relation avec la mairie et en partenariat avec les différents interlocuteurs de la communauté éducative.

Chaque enseignant est responsable de ses élèves et des activités pédagogiques de sa classe.

La directrice : Gaële ANSIDEI

Ecole Maternelle

PS 1 : TROTEBAS Fabienne (22 élèves)

PS 2 : PELLEGRIN Isabelle et ISNARDON Coralie (22 élèves)

MS 1 : ALARCON Agnès (29 élèves)

MS 2 : DELGADO Emilia (28 élèves)

GS 1 : BRONDINO Michèle et ISNARDON Coralie (26 élèves)

GS 2 : DELPLAT Laurence (26 élèves)

153 élèves inscrits en maternelle

195 élèves inscrits en élémentaire

Ecole Elémentaire

CP1 : BALDINI Laure (25 élèves)

CP2 : BOURGUIGNON Cécile et ISNARDON Coralie (26 élèves)

CE1 A : DOL Fanny (24 élèves)

CE1 B : MULLER Jessica et MARIE Virginie (23 élèves)

CE2 : REUILLARD Valérie (28 élèves)

CE2/CM1 : INVERNON Stéphanie (24 élèves)

CM1 : GIRAULT Aurélie (24 élèves)

CM2 : CEYTE Marylaure (21 élèves)

Les partenaires

La Mairie

La commune a la charge d'équiper et d'entretenir les locaux et les espaces verts de l'école. Elle finance les activités de l'école par l'octroi de subventions pour les fournitures pédagogiques, participation aux sorties culturelles (paiement des transports), l'installation et l'entretien du parc informatique...

La commune gère également le temps d'accueil périscolaire (cantine, accueil du matin et du soir, garderie...)

Les associations de parents d'élèves

L'association de parents d'élèves est composée de parents bénévoles qui donnent de leur temps pour participer à la vie de l'école à travers les projets qu'ils mettent en place pour financer les activités et sorties scolaires, et pour certains en siégeant au conseil d'école. Les parents d'élèves siégeant au conseil d'école sont ceux qui sont élus au mois d'octobre.

La vie à l'école

Horaires en maternelle et élémentaire :

- Matin : de 8h30 à 11h30
- Après-midi : 13h30/15h45

L'accueil des enfants se fait 10 min avant : à partir de 8h20 les enfants vont directement dans leurs classes, et à 13h20, ils sont accueillis dans la cour de récréation. Attention, le portail est fermé à 8h40 et 13h30

Retards : A l'école il est primordial d'être à l'heure le matin. Les cours commencent à 8h30 précise. Tout retard entraîne donc une gêne pour l'ensemble de la classe. Nous vous demandons donc d'être vigilants.

Absences :

Les parents doivent prévenir le jour même de toute absence, par téléphone ou par mail. L'absence doit être justifiée par écrit au retour de l'élève, dans le cahier de liaison ou directement à l'enseignant

Le « Dépose-minute » vous permet de déposer votre enfant le matin ou en début d'après-midi mais vous ne devez en aucun cas rester garé plus longtemps. Un parking de 15 places est à votre disposition tout en haut de la rue de l'école.

Votre rôle à l'école

En votre qualité de parent d'élève, vous pouvez vous tenir informé, partager la vie de votre enfant : en lisant régulièrement les informations rédigées à votre intention (panneau affichage, site internet..), en signant régulièrement les cahiers de votre enfant, en vérifiant chaque jour le cahier de liaison et en le restituant dans les 48 heures ainsi que tous les documents confiés à l'enfant, en accompagnant votre enfant dans ses devoirs à la maison, en accompagnant les sorties scolaires, en participant aux réunions et aux fêtes organisées par l'école... Une réunion d'information a lieu dans chaque classe en début d'année.

Toutes les informations sont transmises dans le cahier de liaison, lien entre l'école et la famille.

Coopérative

En début d'année un document est remis aux familles afin de leur proposer de faire un don à la coopérative scolaire. Ce don est facultatif. La coopérative complète le financement des sorties, des achats pour les classes et pour l'école (matériel, livres, fêtes...). L'association coopérative est garante de la comptabilité de l'école. Chaque année, un parent d'élèves est nommé commissaire aux comptes afin d'en effectuer la vérification. Le bilan annuel est présenté puis approuvé en Conseil d'école.

Le Conseil d'Ecole

Il est composé des membres suivants :

- Le directeur, qui le préside, et les enseignants de l'école.
- Le maire ou son représentant.
- Les représentants élus des parents d'élève, un par classe.
- Le DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale) - *Facultatif*
- L'IEN (Inspecteur de l'Éducation Nationale) - *Facultatif*

Sont également invitées toutes autres personnes en rapport avec la vie de l'école.

Le Conseil d'École se réunit une fois par trimestre. Il peut également être réuni à la demande du directeur de l'école, du maire ou de la moitié de ses membres en conseil extraordinaire.

C'est un lieu de débat entre les différents partenaires de l'école, c'est l'instance où vont être :

- établi et voté le règlement intérieur de l'école,
- donnés des avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants...,
- proposés d'éventuels projets d'organisation du temps scolaire dérogatoires.

Les élections des représentants de parents sont organisées chaque année à la mi-octobre.

Il y a autant de représentants de parents d'élèves titulaires au conseil d'école que de classes dans l'école (au-delà les parents élus sont suppléants).

Les deux parents d'un enfant scolarisé dans l'école sont électeurs. Chaque électeur ne dispose que d'une seule voix, quelque soit le nombre d'enfants inscrits dans l'école.

L'AAPE – PGDG, qui sommes nous ?

L'association de parents d'élèves regroupe exclusivement des parents d'élèves qui sont chargés de défendre les intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves. Cette année, nous avons fait le choix d'adhérer à l'UNAAPE. Il ne s'agit pas une fédération, mais une UNION pluraliste, indépendante de toute idéologie, de tout mouvement politique (contrairement à la FCPE et la PEEP), syndical et religieux.

Les Parents d'Elèves Autonomes-UNAAPE se rassemblent autour de **quatre principes** :

- La responsabilité et la liberté des parents dans les choix éducatifs,
- L'absolue neutralité politique, syndicale et religieuse du système éducatif,
- L'enseignement de qualité adapté aux aptitudes de chaque élève.
- L'éducation aux valeurs civiques et morales.

Soutenez l'AAPE – PGDG

(Association Autonome des Parents d'Elèves Pierre-Gilles de Gennes)



Anne Sophie JUPINET
Louka CM1 et Noa CP



Sophie ARNAUD
Pénélope CE1



Lucie MOURACHOFF
Gabriel CE1 et Mélodie PS



Alice RABIER
Marianne GS et Anaïs PS



Philippe VARNIER
Alexis CE1 et Victor PS



Mélanie LACAZE
Matteo CM1 et Alice GS

Nous sommes 6 membres déjà élus les années précédentes et 8 nouveaux parents d'élèves qui viennent de rejoindre l'équipe.



AAPE.PGDG@gmail.com



<https://fr-fr.facebook.com/PE.GS.PGG>

Ce que nous avons réalisé l'an dernier et que nous souhaitons reconduire

- Collecte de jouets pour le périscolaire.
- Collecte de jouets pour les blouses Roses.
- Transport scolaire : questionnaire pour la création d'un transport à l'issue de la garderie du soir / Mise en place d'un abribus.
- Calendriers : fabrication et vente de calendriers au profit de la coopérative scolaire.
- Vide-poussette : recette de la location des stands et de la buvette au profit de la coopérative scolaire (avec don à la Croix Rouge).
- Journée de sensibilisation au stationnement autour de l'école..
- Rythmes scolaires : organisation de 2 réunions, réalisation d'un questionnaire pour recueillir les souhaits des parents de l'école, discussion avec les élus et les différents acteurs concernés.



Impliquées dans la vie de l'école depuis quelques années et élues au précédent conseil d'Ecole, nous avons choisi de présenter une liste pour les élections de l'Ecole afin de poursuivre le travail accompli depuis l'année dernière. Le jeune Groupe scolaire P.G. de GENNES a besoin de l'investissement des parents afin d'améliorer les conditions d'accueil et de vie de nos enfants au sein de l'établissement.

Les sujets d'actualités concernant l'école sont aujourd'hui nombreux et les révolutions entreprises pas toujours en concertation avec les parents nécessitent que nous puissions nous faire entendre.

Nous avons besoin de votre soutien pour nous permettre de poursuivre notre travail et comptons sur vous lors des élections de parents d'élèves.

Important : 1 parent = 1 vote (donc 2 votes par enfant)